



**VOUS
AVEZ
UN
PROJET
D'AVENTURE
INSPIRANT?**

**BOURSE DE
18 000 \$**



1. Description

La Bourse *Osez l'aventure!* de Frédéric Dion s'élève à **18 000 \$**. Elle est composée de **12 500 \$** en accompagnement et consultation (*coaching*) par Frédéric Dion, **5000 \$** en relations de presse et un montant de **500 \$** remis par le maître de la survie, Dr André-François Bourbeau.

Cinq aventuriers ou groupes d'aventuriers, ayant un projet d'aventure précis, original et inspirant, se partageront cette bourse cette année. Chaque gagnant se méritera donc : **2 500 \$** en accompagnement et consultation (*coaching*) par Frédéric Dion et **1000 \$** en relations de presse. Le montant de **500 \$** sera remis à un projet axé principalement sur la protection de l'environnement.

Les concurrents auront à coeur de mettre leur défi à l'avant-scène via différentes plateformes : blogue, conférence, livre, documentaire, pièce de théâtre ou autres. De plus, ils devront inspirer le rêve, l'ouverture sur le monde et le dépassement de soi. Il peut s'agir d'une aventure extrême ou d'un voyage davantage axé sur la culture et la découverte.

2. Critères d'admissibilité

Seules les personnes qui remplissent les conditions suivantes pourront déposer leur dossier de candidature :

- Résider au Québec
- Maîtriser la langue française parlée et écrite
- Être âgé d'au moins 18 ans
- Commencer le projet dans les 10 mois suivants l'obtention de la bourse
- Faire la promotion de l'aventure, de l'ouverture sur le monde et le dépassement de soi.

Les plus grandes aventures sont celles que l'on peut partager. L'intention de communication de l'aventure vers le grand public sera le principal facteur d'évaluation.

3. Comment s'inscrire :

Vous devez fournir un document PDF contenant l'information complète et un hyperlien vers une vidéo de présentation (4 minutes maximum). Vous devez envoyer vos documents directement à Frédéric Dion à l'adresse suivante info@fredericdion.com

Un dossier de mise en candidature contiendra les informations suivantes :

- Description du projet (quoi, où, comment, combien de temps, les différentes étapes, le trajet, en solo ou en équipe, etc.)
- Objectifs, missions et valeurs
- Plan d'action et calendrier des préparatifs (ceux déjà exécutés et ceux à venir)
- Calendrier des actions de communication visant à faire connaître le projet au public
- Curriculum vitae des personnes impliquées
- Coordonnées complètes de la personne qui dépose le dossier (obligatoirement l'aventurier ou un des membres de l'équipe qui réalisera le projet).

Date limite pour le dépôt de la candidature : 15 octobre 2018

4. Trucs et astuces :

Document PDF : Si vous voulez vous distinguer, soignez la présentation de votre document, corrigez le français, mettez des images et de la couleur!

Vidéo : C'est une occasion de vous présenter personnellement. On veut vous entendre. N'hésitez pas y mettre de l'émotion! N'envoyez pas de vidéo complète, juste l'hyperlien menant à des sites de partage comme Vimeo ou YouTube. Ces sites de partage vous permettent de placer votre contenu public, non répertorié ou privé, selon votre désir.

5. Critères d'évaluation

Le jury considérera les éléments suivants dans l'analyse des dossiers :

- Qualité générale du projet (originalité, innovation, impacts de sa réalisation)
- Capacité à réaliser le plan d'action et le calendrier des actions de communication
- Expérience dans la planification et la réalisation d'expéditions ou de grandes aventures.

6. Procédures

Date limite pour le dépôt de la candidature : 15 octobre 2018

Dès qu'un gagnant est sélectionné, son nom est annoncé sur la page Facebook de Frédéric Dion et il est contacté par téléphone.

Les gagnants bénéficieront d'une vitrine médiatique sur les différentes plateformes de diffusion de Frédéric Dion. Un communiqué de presse sera également acheminé aux différents médias lorsque les cinq gagnants seront déterminés.

7. Mode d'attribution des prix :

Les bourses seront remises aux projets gagnants selon les modalités suivantes :

- Les rendez-vous d'accompagnement et consultation avec Frédéric Dion seront déterminés en fonction de l'horaire de celui-ci et des gagnants.
- Les relations de presse seront réalisées selon l'échéancier et les besoins du projet. Il y aura entente à ce sujet avec les gagnants.

8. Actions de promotion

Afin d'assurer la visibilité du projet bénéficiant de la bourse, les actions de promotion suivantes seront réalisées :

- Communiqués de presse
- Promotion sur les réseaux sociaux de Frédéric Dion

INCRIS-TOI MAINTENANT
WWW.FREDERICDION.COM
